

ANNUAIRE FRANÇAIS  
DE  
RELATIONS  
INTERNATIONALES

2019

Volume XX

**PUBLICATION COURONNÉE PAR  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

*(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)*



Université Panthéon-Assas  
Centre Thucydide

# LA CHINE ET LE CONTRÔLE D'INTERNET

## UNE CYBERSOUVERAINETÉ AMBIVALENTE

PAR

SÉVERINE ARSÈNE (\*)

Le concept de cybersouveraineté a toujours été combattu énergiquement par les organisations non gouvernementales militantes des libertés numériques, ainsi que par les géants du *web*, qui y voient un principe opposé aux fondements mêmes d'Internet, dont la valeur réside dans la connectivité et le caractère sans frontières. L'idée que le *web* puisse être « balkanisé » en différentes juridictions a longtemps semblé impensable, techniquement d'abord, mais aussi légalement et, surtout, moralement : c'est l'idéal de la construction d'un espace public mondial ouvert qui est fondamentalement menacé par ce concept. Pourtant, les forces qui œuvrent en direction d'une plus grande territorialisation du *web* sont nombreuses, par exemple pour appliquer des mesures liées au *copyright* ou pour lutter contre les discours incitant à la haine. De fait, Internet connaît des frontières (1).

Les Etats se positionnent de diverses manières par rapport à cette question. Si les Etats-Unis restent clairement des défenseurs d'un Internet ouvert – mais sur lequel ils ont une capacité de surveillance et d'influence importante –, l'Europe et un certain nombre de pays en voie de développement ont une position plus nuancée. L'idée de souveraineté permet de relancer le débat sur le rôle de l'Etat dans la protection de l'intérêt général, face à l'omnipotence des plateformes du numérique, qui apparaît aujourd'hui problématique, et face aux dangers liés au cybercrime et à la manipulation de l'opinion publique sur les réseaux sociaux. La Chine et la Russie sont sans doute les plus grands défenseurs de la notion de cybersouveraineté, notamment pour la légitimité qu'elle apporte au contrôle de l'information sur le territoire national.

Vu, au départ, par beaucoup d'observateurs comme une aberration, le projet chinois de construire un Internet « contrôlable » à l'échelle nationale est aujourd'hui présenté par le gouvernement chinois comme un

(\*) Politologue et sinologue.

(1) Jack L. GOLDSMITH / Tim WU, *Who Controls the Internet?: Illusions of a Borderless World*, Oxford University Press, Oxford/New York, 2006.

modèle alternatif légitime et exportable, qui justifierait des modifications substantielles de la gouvernance mondiale de l'Internet. Pourtant, en pratique, la Chine ne se contente pas de contrôler l'expression des internautes sur son propre territoire. A travers son industrie et ses services, elle est en position de censurer un volume croissant d'échanges qui ont lieu hors de son territoire et de collecter des données à grande échelle. De plus, elle investit beaucoup dans l'amélioration de son image dans le monde, ce qui passe aussi par des stratégies plus contestables pour faire pression sur les différents maillons de la chaîne de l'information.

Cet article décrit ces deux facettes du modèle chinois du contrôle d'Internet : le contrôle des échanges au sein du territoire national et la stratégie d'influence à l'international, des mécanismes dont la complexité s'illustre à travers les interactions entre différentes strates de l'administration chinoise et les géants chinois du numérique et dans la manière dont ils entrent en résonance avec les normes sociales qui structurent la société chinoise.

Il apparaît ainsi que le concept de cybersouveraineté doit être pris avec précaution car, même pour ses promoteurs les plus ardents, il reste subordonné à une défense très pragmatique des intérêts du parti au pouvoir sur la scène internationale. En outre, il tend à voiler la complexité des dynamiques qui forgent le contrôle de l'Internet, au sein même de la société chinoise, et qui en font un modèle difficilement répliquable.

#### LE MODÈLE CHINOIS

Avec la mise en place du célèbre « Grand Pare-feu », la Chine a été pionnière sur le filtrage et le blocage des données au niveau des principaux câbles et routeurs auxquels sont connectés les fournisseurs d'accès à Internet. Ce type de blocage, encore rare au début des années 2000, est en fait aujourd'hui pratiqué de manière courante et plus ouvertement assumée, y compris dans les pays européens, à mesure que le contre-terrorisme, la lutte contre la pédo-pornographie et la protection de la cybersécurité ont pris place au cœur de l'agenda politique. Dès 2010, les auteurs de l'ouvrage *Access Controlled* (2) soulignaient que ce type de mesures devenait une norme mondiale. Bien sûr, une question essentielle dans chaque pays est celle des cadres démocratiques qui entourent le fonctionnement de ces filtres et la détermination des contenus censurés. Dans le cas de la Chine, la transparence est quasi nulle.

Par ailleurs, la Chine a été pionnière, dès 1994, dans la mise en place d'un cadre réglementaire qui rend les fournisseurs de services en ligne responsables des contenus postés par leurs utilisateurs. Cela les oblige à

(2) Ronald DEIBERT / John PALFREY / Rafal ROHOZINSKI (dir.), *Access Denied*, MIT Press, Cambridge, 2008 ; Ronald DEIBERT *et al.*, *Access Controlled*, MIT Press, Cambridge, 2010 ; Ronald DEIBERT *et al.*, *Access Contested*, MIT Press, Cambridge, 2012.

mettre en place – à leurs frais – des dispositifs de contrôle, techniques et humains, qui se mêlent au rôle normalement joué par les modérateurs. Régulièrement, les plateformes reçoivent des directives de la part des autorités, mais, la plupart du temps, il revient aux plateformes d'évaluer elles-mêmes les contenus à censurer. Les fournisseurs de services sont toujours sous la menace d'une perte de licence ou d'autres sanctions.

Au fil des évolutions technologiques, commerciales, et géopolitiques, le cadre réglementaire a été adapté. A l'instar d'autres pays, la Chine a adopté en 2016 une législation antiterroriste qui requiert la mise en place d'accès directs aux données utilisateurs et une assistance technique par les fournisseurs de services en ligne en cas d'investigations antiterroristes. En juin 2017, est entrée en vigueur une loi sur la cybersécurité qui rassemble de nombreuses mesures jusque-là publiées sous forme de règlements et « interprétations » administratives assez disparates. Parmi ces mesures, on peut citer la généralisation du système de noms réels, qui oblige les fournisseurs de services à demander une preuve d'identité pour créer de nouveaux comptes; la création d'une catégorie « infrastructures de réseaux essentielles », qui, définie de manière non exhaustive, recouvre aussi bien les réseaux d'électricité que les services de transports par exemple. Ces infrastructures sont soumises à des obligations plus strictes comme des inspections de leurs mesures de cybersécurité et l'obligation de localiser leurs données en Chine. Là encore, le problème central est celui de l'absence de garanties démocratiques : imprécision du cadre juridique, absence de contrôle indépendant par exemple.

### *Une censure volontairement poreuse*

Une caractéristique essentielle du modèle chinois est que la censure est poreuse. D'une part, il est possible de la contourner par différentes méthodes. Pour accéder aux sites internationaux bloqués en Chine, il est possible de recourir à un « réseau privé virtuel » (VPN) qui fait transiter les données cryptées à travers un serveur situé à l'étranger. Pour parler de sujets sensibles, on peut également utiliser des jeux de mots par exemple. Le jeu du chat et de la souris se renouvelle sans cesse. D'autre part, la censure connaît des variations dans le temps, avec des moments de resserrements, comme les réunions du congrès du Parti communiste chinois, pendant lesquelles la plupart des VPN cessent de fonctionner et certains sites étrangers sont plus difficiles d'accès. Cela montre que les autorités chinoises ne mettent pas en œuvre tout leur pouvoir coercitif et laissent volontairement circuler une partie de l'information.

Dans un ouvrage qui fait référence sur la question de la censure de l'Internet chinois, Margaret Roberts (3) explique cet apparent paradoxe par le fait que la censure, au sens le plus strict, comporte des coûts

(3) Margaret E. ROBERTS, *Censored: Distraction and Diversion Inside China's Great Firewall*, Princeton University Press, 2018.

élevés pour le régime. Elle présente l'inconvénient de nuire à l'image des autorités. Elle prive les autorités d'une formidable source de données pour la surveillance policière et pour l'analyse de l'état de la société chinoise. Enfin, elle risque même d'attirer l'attention du public sur les contenus censurés. Le gouvernement chinois se tourne donc de plus en plus vers d'autres stratégies, qui sont plus discrètes, moins coûteuses et plus efficaces. Roberts détaille ainsi trois logiques qui permettent d'entraver la production et l'accès à l'information : la peur, la friction et l'inondation.

La peur repose principalement sur la répression, qui doit être visible pour être dissuasive. Parmi de nombreux exemples, en 2014, Ilham Tohti, un professeur d'Economie à l'Université du Peuple de Pékin, fut condamné à la prison à perpétuité pour avoir créé un site Internet dédié à la promotion de la culture ouïgoure. De tels cas sont destinés à intimider les internautes. Pour les citoyens ordinaires, l'intimidation prend plus souvent la forme d'une convocation au bureau de police, une pratique surnommée « invitation à boire le thé », ce qui suffit souvent à faire taire durablement l'intéressé.

Par contraste, la stratégie de friction identifiée par Roberts consiste à simplement rendre plus difficile l'accès à une information, mais sans bloquer complètement cet accès. Il suffit, par exemple, de ralentir le débit d'un site Internet pour qu'une large partie de son audience s'en détourne. Ainsi le Grand Pare-feu est souvent utilisé pour ralentir les sites ou pour ne les bloquer qu'une partie du temps, comme c'est le cas des VPN. Seuls les internautes qui sont assez motivés et disposent des ressources en temps et en argent accéderont aux sites bloqués. La friction peut aussi consister à rendre plus coûteuse la production de l'information, en empêchant l'accès des journalistes à des données statistiques ou à des témoins-clefs par exemple. Les sujets sensibles se trouvent finalement minoritaires et difficilement accessibles.

Enfin, la troisième stratégie étudiée par Roberts est l'inondation (*flooding*). Cette stratégie consiste principalement, à détourner l'attention des internautes. Par exemple, lors d'un tremblement de terre au Yunnan en 2014, les médias ont eu pour consigne de publier des articles sur une personnalité controversée, de sorte à détourner l'attention du public. Une autre manière d'inonder les contenus en ligne consiste à poster des centaines de commentaires peu pertinents par rapport à un échange en cours. C'est le rôle des « trolls » qu'on surnommait dès le milieu des années 2000 la « *50 cents army* », c'est-à-dire des personnes rémunérées par différentes institutions étatiques pour poster des commentaires sur Internet sous de faux profils. Ces commentaires peuvent reprendre des éléments de la propagande officielle, mais pas seulement. Ils peuvent parfois simplement contribuer à rendre l'échange inintéressant ou désagréable et à faire fuir les participants.

### *Le renouveau de la propagande*

Au-delà de la censure, c'est donc la propagande qui prend une dimension nouvelle, avec des stratégies beaucoup plus sophistiquées. Sur le service de microblog Weibo – qui est une plateforme essentielle de partage d'information en Chine avec plus de 430 millions d'utilisateurs actifs mensuels –, les comptes d'agences comme Xinhua misent par exemple de plus en plus sur une communication empathique et émotionnelle, une stratégie qui s'inspire aussi beaucoup de techniques de marketing comme le recours à des « influenceurs » pour faire passer les messages plus subtilement (4).

Comme l'a montré Daniela Stockmann (5), en tissant le *storytelling*, c'est-à-dire la stratégie qui consiste à proposer un récit positif sur la Chine, à l'intérieur de contenus conçus pour répondre à une vraie demande d'information et de divertissement, la propagande chinoise devient plus subtile et donc souvent plus efficace. Le surcroît de crédibilité acquis par une presse moins souvent identifiée comme officielle a ainsi profité à la propagande. Ce principe est valable aussi pour les contenus numériques.

Toutes les dimensions du *web* sont ainsi mises à profit pour porter le *storytelling* officiel. Par exemple, l'Etat a soutenu financièrement la création de jeux vidéo mettant en scène la guerre sino-japonaise (1937-1945) selon un scénario soigneusement conforme à la version officielle de l'histoire. Cependant, comme le montre Annie Hongping Nie, l'utilisation de ces jeux par les joueurs n'est pas nécessairement conforme aux scénarios envisagés par les concepteurs – il arrive que différentes guildes chinoises se battent entre elles, au lieu d'affronter l'ennemi japonais – (6) ; de plus, le succès commercial de tels produits n'est pas systématiquement garanti.

C'est que la production, la diffusion et la consommation des contenus culturels et de l'information répondent à des logiques complexes. La censure et la propagande n'opèrent pas en milieu stérile. Elles se trouvent au carrefour des logiques institutionnelles, de l'économie politique et des grandes tensions sociales qui caractérisent la Chine aujourd'hui.

LE CONTRÔLE DE L'INFORMATION,  
PRODUIT DES TIRAILLEMENTS DE LA SOCIÉTÉ CHINOISE

### *Une cacophonie administrative chronique*

De nombreuses administrations sont impliquées dans le dispositif de contrôle de l'information, depuis le département de la Propagande

(4) Angela Ke Li, « Vers une méthode plus proactive : le contrôle de l'opinion publique sur les microblogs chinois sous la nouvelle présidence de Xi Jinping », *Perspectives chinoises*, 2015/4, pp. 15-24.

(5) Daniela Stockmann, *Media Commercialization and Authoritarian Rule in China*, 2013.

(6) Annie Hongping Nie, « Gaming, nationalism, and ideological work in contemporary China: online games based on the war of resistance against Japan », *Journal of Contemporary China*, vol. XXII, n°81, 1<sup>er</sup> mai 2013, pp. 499-517.

du Parti jusqu'au ministère de la Sécurité publique en passant par le ministère de l'Industrie et des technologies de l'information (MIIT). Le contrôle des contenus sur Internet n'est pas seulement une affaire de contrôle de l'opinion publique. Il a des conséquences sur le développement économique car la vitalité des échanges en ligne et l'accès à des ressources internationales sont des sources de croissance économique. C'est aussi un enjeu de politique industrielle et de diplomatie car la censure est souvent vue comme une barrière à l'entrée pour les sociétés étrangères, souvent dénoncée comme contraire aux engagements de la Chine vis-à-vis de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ce chevauchement des responsabilités ne signifie pas seulement qu'il peut y avoir des luttes de pouvoir entre les différentes administrations, mais que l'agenda et l'ordre des priorités peuvent être complètement contradictoires dans certains domaines.

Le pouvoir central tente de remédier à ces divergences par des réorganisations périodiques (7). L'Administration chinoise du cyberspace (CAC) a ainsi été créée en 2014 pour tenter de mieux coordonner l'action des différentes parties prenantes. Elle est pilotée par un « *petit groupe dirigeant central [du parti] pour la cybersécurité et l'informatisation* », lequel a été promu au statut de Commission en mars 2018, ce qui lui a conféré plus de visibilité et de ressources. La CAC a été successivement dirigée par des anciens membres du département de la Propagande, ce qui semble indiquer que la priorité la plus élevée est placée sur le contrôle de l'information.

Cependant, sa tâche de coordination reste complexe et l'efficacité de son action dépend nécessairement de la coopération des autres administrations et de l'interprétation des directives à l'échelle provinciale et locale. Or les provinces ont un intérêt direct à favoriser leurs entreprises locales. Le géant du e-commerce Alibaba a son quartier général à Hangzhou, une ville qui mise son marketing sur le concept de *smart city*, de ville connectée. Tencent, qui opère l'incontournable messagerie instantanée Wechat, a son campus à Shenzhen, ville qui se positionne comme la nouvelle Silicon Valley chinoise. Baidu, connu notamment pour son moteur de recherche, a ses bureaux à Pékin, où il est sans doute plus difficile pour les dirigeants de l'entreprise de faire valoir les convergences d'intérêts en termes de développement local par contraste avec les priorités nationales.

### ***Des relations ambivalentes entre les fournisseurs de services numériques et l'Etat-parti***

Une autre source de tiraillements est la relation entre les sociétés de services numériques et les administrations. Contrairement à la presse écrite et à l'audiovisuel, les sociétés de services en ligne sont principalement des entreprises privées. Elles semblent à première vue moins clairement

(7) Rogier CREEMERS, « The pivot in Chinese cybergovernance », *China Perspectives*, 2015/4, pp. 5-13.

coincées entre « ligne du Parti » et « ligne de la base », selon les mots de Zhao Yuezhi, qui désignait ainsi la ligne très étroite qui a résulté de la privatisation limitée des organes de presse au cours des années 1990 et 2000 (8).

Pourtant, les géants du numérique entretiennent des relations très étroites avec l'Etat-parti et leurs dirigeants le mentionnent parfois sur un ton aigre-doux. Par exemple, le président-directeur général (PDG) de Sogou, une plateforme de e-commerce, a déclaré en mars 2018 : « *Nous entrons dans une ère où nous serons fusionnés. Vous pouvez recevoir un soutien massif. [...] Mais si votre nature est de faire les choses à votre manière, de penser que votre intérêt est différent de ce que l'Etat défend, alors vous trouverez probablement que les choses sont douloureuses, plus douloureuses que par le passé* ». Parmi les mesures qui montrent ce rapprochement, on peut citer le fait que plusieurs dirigeants de sociétés numériques sont membres d'instances politiques importantes comme la Conférence consultative politique du peuple chinois ou les discussions entamées par le gouvernement en vue d'acheter 1% des parts de certaines sociétés comme Tencent, leur conférant des droits spéciaux au sein du conseil d'administration.

Il s'agit sans doute de mesures destinées à surmonter la divergence d'intérêts intrinsèque qui caractérise ces sociétés par rapport au Parti. Les modèles d'affaires des sociétés de services en ligne reposent le plus souvent sur la construction de communautés vivaces – et donc sur des échanges entre utilisateurs les plus ouverts possibles. Aussi certaines mesures sont-elles appliquées lentement ou partiellement, comme ce fut longtemps le cas du système de noms réels. La tolérance de ces sociétés vis-à-vis de l'incivilité, de la pornographie ou encore de la contrefaçon est souvent très élevée, ce qui donne lieu à des campagnes de « nettoyage » régulières de la part des autorités. Inversement, les sociétés (y compris américaines ou européennes (9)) qui vendent des produits de filtrage des données, de surveillance (comme la reconnaissance faciale), peuvent avoir un intérêt à survendre leurs produits, c'est-à-dire à faire du *lobbying* en faveur d'un contrôle plus serré de la société via le numérique.

Les sociétés privées peuvent pâtir sévèrement de mesures prises par la bureaucratie étatique. La campagne « anti-rumeurs » menée en 2013, qui a marqué un tournant autoritaire dans ce secteur, a ainsi mis fin à la domination du service de microblog Weibo, au profit de Wechat, le service de messagerie instantanée, qui permet aussi de publier des *posts* « publics », mais dont la visibilité est relativement plus limitée. Wechat est désormais devenu omniprésent dans la vie quotidienne des Chinois à travers une

(8) Yuezhi ZHAO, *Media, Market, and Democracy in China: Between the Party Line and the Bottom Line*, University of Illinois Press, Urbana, 1998).

(9) Robert McMAHON / Isabella BENNETT, « US Internet providers and the 'Great Firewall of China' », Council on Foreign Relations, 11 fév. 2011, disponible sur le site Internet [www.cfr.org/backgrounder/us-internet-providers-and-great-firewall-china](http://www.cfr.org/backgrounder/us-internet-providers-and-great-firewall-china).

myriade de services incorporés, dont un système de paiement, et compte en 2018 un milliard d'utilisateurs actifs. Au printemps 2018, la valeur de l'action de Tencent a néanmoins baissé car une réorganisation ministérielle a *de facto* suspendu l'émission de toute nouvelle licence de jeu vidéo en ligne. Or ce n'est pas Wechat, mais le jeu vidéo qui représente l'essentiel des revenus de Tencent.

La question des données personnelles est aussi un point d'achoppement très fort dans cette relation compliquée. Pour les sociétés du numérique, les données, et les algorithmes qui servent à leur donner sens sont désormais au cœur de leurs modèles d'affaires. Il s'agit donc d'en collecter beaucoup, mais de les partager avec parcimonie. Pour l'État-parti, il s'agit au contraire de garantir l'ordre social – donc de promouvoir à la fois un usage limité des données par le secteur privé et un partage plus important avec les autorités.

Ce contexte compliqué est souvent vu comme favorisant les sociétés chinoises au profit de leurs concurrentes étrangères, qui sont moins équipées pour naviguer dans les arcanes de l'administration et du système politique chinois. Il semble pourtant que ni Facebook, ni Google, n'aient complètement renoncé à opérer sur le marché chinois. Facebook a tenté en 2018 de lancer une application avec l'aide d'un partenaire local, une initiative qui s'est trouvée bloquée par un apparent problème de coordination avec les autorités centrales. Google, de son côté, a développé dans le plus grand secret une version politiquement censurée de son moteur de recherche, sous le nom de code « Dragonfly ». Si le projet n'est pas officiellement prêt à être mis en place, sa révélation a généré une grave crise de confiance auprès des employés de l'entreprise et de la société civile internationale. Réciproquement, cet avantage des entreprises chinoises sur le marché domestique peut se retourner contre elles lorsqu'elles se tournent vers l'international. Leur obligation de censurer les échanges et de collecter des données pour le gouvernement chinois nuit grandement à leur capital confiance à l'international.

### ***La censure, une affaire de classes sociales***

Enfin, le contrôle de l'information s'inscrit dans le cadre de relations sociales et il reflète et, dans une certaine mesure, amplifie certaines des grandes tensions qui traversent la société chinoise.

Dans son ouvrage, Margaret Roberts souligne que les deux stratégies de friction et d'inondation agissent comme une taxe sur l'accès à l'information. Elle montre que celle-ci divise le pays en une élite, qui a intérêt à dépenser le temps et l'argent nécessaires à « sauter le mur », souvent pour des raisons professionnelles, et les citoyens ordinaires, qui n'ont pas une conscience très aiguë de l'étendue de la censure ou même de l'intérêt des informations auxquelles ils pourraient avoir accès. En effet, l'information est un « bien d'expérience », dont on ne mesure bien la valeur qu'après l'avoir consommé.

De plus, la censure fait l'objet d'une certaine tolérance de la part des classes moyennes supérieures, voire bourgeoises, dans les grands centres urbains, qui voient parfois dans la massification de l'accès à Internet une source de désordres. C'est ce que nous avons pu constater lors d'entretiens approfondis avec des internautes à Pékin en 2006 et 2007 : la rhétorique liée au projet modernisateur et au retour de la Chine sur la scène internationale permettait de justifier le contrôle de l'expression sur Internet, tant pour maintenir la paix sociale en taisant les contradictions profondes de la société, que pour garantir une vitrine d'apparence « harmonieuse » (10). D'autres travaux montrent combien les internautes chinois sont sensibles aux paniques morales, notamment autour de la question de l'addiction à Internet, ce qui justifie là encore un contrôle des usages du Net (11).

Cependant, la massification de l'accès à Internet (aujourd'hui près de 800 millions d'internautes, soit 57% de la population) a permis l'apparition de sous-cultures et de contre-cultures en ligne, à mesure que des classes sociales moins favorisées rejoignent les rangs des internautes et font vivre leurs propres esthétiques dans diverses plateformes numériques. Là où, au milieu des années 2000, la censure était parfois vue comme l'expression d'un pouvoir ringard qui s'attaquait inutilement aux hobbies des classes avant-gardistes (12), aujourd'hui la censure est plus que jamais l'attribut de la domination des urbains sur les ruraux, des « modernes » sur les « arriérés » quand elle s'attaque à certains éléments de la culture populaire. Ainsi, au printemps 2018, la plateforme Neihan Duanzi, dédiée à l'échange de blagues potaches et autres vidéos humoristiques, a été fermée pour avoir trop longtemps toléré des contenus « vulgaires ». Cette fermeture brutale a fait l'objet d'une protestation populaire à coups de klaxons dans les rues de nombreuses villes chinoises. Le service appartient au géant Bytedance, qui utilise l'intelligence artificielle pour suggérer des contenus de divertissement et d'information à ses 800 millions d'utilisateurs à travers différentes plateformes.

Notons, au passage, que l'utilisation d'Internet en Chine – comme ailleurs – est particulièrement différenciée selon les classes sociales et selon les genres (13), obéissant ainsi à des codes sociaux très forts. Ces codes sociaux se voient ainsi renforcés par le rôle de la censure, qui s'appuie souvent sur les idées de « civilisation » et de bienséance pour justifier son couperet. Le renforcement de la censure qu'on observe depuis quelques années sous la présidence de Xi Jinping coïncide ainsi avec un renforcement de la dimension conservatrice de la société chinoise. Les

(10) Séverine ARSENE, « De l'autocensure aux mobilisations », *Revue française de Science politique*, vol. LXI, n°5, 2011, pp. 893-915.

(11) Marcella SZABLEWICZ, « The ill effects of 'opium for the spirit': a critical cultural analysis of China's Internet addiction moral panic », *Chinese Journal of Communication*, vol. III, n°4, 1<sup>er</sup> déc. 2010, pp. 453-70.

(12) Séverine ARSENE, « La satire, ou la ringardisation de la censure sur le web chinois », *Le Kiosque*, 2010, disponible sur le site Internet [www.ceri-sciences-po.org/cerifr/kiosque.php](http://www.ceri-sciences-po.org/cerifr/kiosque.php).

(13) Tom McDONALD, *Social Media in Rural China*, UCL Press, Londres, 2016 ; Xinyuan WANG, *Social Media in Industrial China*, UCL Press, Londres, 2016.

discours féministes ou en faveur de la communauté LGBT (lesbienne, gay, bisexuelle et transgenre) sont les premiers à faire les frais du contexte politique plus tendu, parfois à l'occasion de surinterprétations de la part des fournisseurs de services, comme ce fut le cas au printemps 2018 lorsque Weibo a dû reculer après l'annonce d'une campagne de nettoyage des contenus « pornographiques, très violents ou liés à l'homosexualité ». Le mouvement #metoo a également été censuré sur Internet (14), illustrant là aussi les tensions générées par les aspirations nouvelles au sein de la société chinoise – en lien avec les grands mouvements sociaux qui agitent le monde – et la difficulté à y répondre pour un régime autoritaire, qui fonde sa légitimité auprès des classes sociales favorisées sur le principe de la stabilité sociale et politique.

A travers ce modèle chinois de la censure du numérique, la Chine projette ainsi les contradictions de son régime, de son économie politique, mais aussi de sa société, chacun de ces éléments étant à la fois propre à la Chine et lié à des logiques économiques et à des courants d'idées mondialisés. Le « modèle » chinois n'est donc pas forcément répliquable directement, même s'il peut inspirer et nourrir les politiques numériques d'autres pays.

Il n'en reste pas moins que la Chine se pose en pionnière d'une forme de gouvernance originale, un positionnement qu'elle défend sur la scène internationale, à la fois pour justifier du contrôle de l'information qu'elle exerce sur son territoire et pour œuvrer en faveur d'un cadre plus favorable dans la gouvernance mondiale du numérique. Or la présidence de Xi Jinping prend une tournure à la fois plus autoritaire et plus affirmée sur le plan international. Dans ce contexte, la rhétorique liée à la souveraineté numérique devient plus difficile à lire.

#### MAÎTRISER LE « RÉCIT DE LA CHINE » :

##### LA DIMENSION INTERNATIONALE DE CETTE STRATÉGIE

### *Un basculement du calcul coûts/bénéfices*

Sous la présidence de Xi Jinping, le régime s'est durci, avec une recentralisation du pouvoir autour de la personne du Président, qui s'est accompagnée de changements importants dans l'organisation des institutions et dans la direction idéologique donnée au Parti, avec, notamment, une campagne anti-corruption qui a permis d'évincer d'éventuelles factions déloyales. Ce durcissement autoritaire est allé de pair avec une rhétorique anti-occidentale ravivée. En 2013, par exemple, un « Document n°9 » confidentiel, issu des plus hautes sphères de l'État, a circulé dans les milieux dirigeants, mettant en garde contre diverses

(14) Maria REPNIKOVA, Weile ZHOU, « #MeToo movement in China: powerful yet fragile », Al Jazeera English, 23 oct. 2018, disponible à l'adresse [www.aljazeera.com/indepth/opinion/metoo-movement-china-powerful-fragile-181022082126244.html](http://www.aljazeera.com/indepth/opinion/metoo-movement-china-powerful-fragile-181022082126244.html).

valeurs « occidentales » comme le constitutionnalisme ou la promotion de la société civile.

Dans le même temps et, en fait, dès avant l'accession de Xi à la présidence, la marge de manœuvre s'est considérablement réduite pour les intellectuels, avocats, artistes, universitaires et pour la société civile en général, avec des vagues d'arrestation dans tous les milieux. On observe une crispation particulièrement grave autour des questions liées à l'unité nationale, qui a donné lieu à une confrontation avec la jeunesse hongkongaise en 2014 dans le cadre du « Mouvement des parapluies » et autour de 2017 dans le contexte de la mise en place d'un dispositif carcéral de masse dans la province du Xinjiang, avec l'objectif apparent de dissoudre la culture ouïgoure – principalement musulmane – en imposant l'adoption de la langue et des mœurs de la majorité chinoise.

Cela se traduit également par une reprise en main du secteur de la presse et d'internet. Entre autres événements, en 2016, Xi Jinping rend une visite au *Quotidien du peuple* et à CCTV, les deux organes principaux de la presse officielle et il leur rappelle que les médias doivent parler « au nom du Parti ». La censure des contenus numériques est plus ouvertement assumée et il n'est plus rare que les pages d'erreur affichées par les fournisseurs d'accès à Internet indiquent directement que les contenus demandés sont « illégaux » en Chine. Des services jusque-là encore tolérés sont bloqués l'un après l'autre, dans une sorte d'accélération de l'habituel jeu du chat et de la souris. Fin 2014, il devient très difficile d'échanger des emails avec des utilisateurs de Gmail et les VPN deviennent moins stables.

En un mot, le calcul des coûts et des bénéfices de la censure semble avoir changé. Les « frictions » sont plus fortes que jamais pour ceux qui continuent d'utiliser des services en lien avec l'international, c'est-à-dire les élites et les milieux d'affaires. Même les développeurs informatiques peuvent être concernés, alors qu'ils sont souvent considérés comme les forces vives de la nouvelle puissance chinoise. Par exemple, en 2015, la Chine lance une attaque informatique (le « Grand Cannon » (15)) contre les serveurs de Github, un service américain qui permet notamment d'échanger du code informatique *open source*. Ce service avait été utilisé par des activistes pour héberger des articles censurés par la Chine, en faisant le pari que le gouvernement chinois n'oserait pas priver ses informaticiens de ce service. Ce pari fut perdu.

Sur le plan des relations internationales, ce tournant se traduit par une confiance en soi retrouvée du régime chinois. En effet, il n'est plus question de « *cachez ses talents et attendez son heure* », selon la devise de Deng Xiaoping, mais au contraire de saisir la fenêtre d'opportunité offerte par la cacophonie géopolitique actuelle pour réaffirmer la puissance de la

(15) Bill MARCZAK *et al.*, « China's Great Cannon », University of Toronto: Citizen Lab, 10 avr. 2015, disponible à l'adresse [citizenlab.org/2015/04/chinas-great-cannon/](http://citizenlab.org/2015/04/chinas-great-cannon/).

Chine. C'est une perspective qu'on trouve notamment chez les analystes chinois spécialistes de la gouvernance mondiale de l'Internet (16).

### *La Chine, championne de la souveraineté numérique ?*

En 2010 le gouvernement chinois a publié un *White Paper* sur l'Internet chinois, dans lequel il clarifie la position de la Chine en faveur d'une gouvernance intergouvernementale de l'Internet mondial et où il défend le principe de la souveraineté numérique, principe dont il se fait le champion dans tous les forums internationaux. L'idée générale est que les gouvernements sont les acteurs les plus légitimes pour maintenir l'ordre public sur Internet et que chacun doit avoir les moyens de contrôler Internet sur son propre territoire.

Ce positionnement ne signifie pas pour autant que la Chine se ferme à l'international. L'Internet chinois est parfois décrit comme un « Intranet » du fait de la capacité à filtrer les contenus aux frontières du pays. Cependant, outre le fait qu'il s'agit de moins en moins d'une spécificité chinoise dans le contexte d'un Internet mondial de plus en plus fragmenté, sur le plan politique la Chine se montre soucieuse de rester interconnectée – à condition qu'elle puisse en contrôler les modalités.

C'est ce qu'a montré, par exemple, l'histoire de ses relations avec l'ICANN, l'organisme qui coordonne la gestion des noms de domaine à l'échelle mondiale. La Chine a toujours exprimé des positions très critiques vis-à-vis de l'ICANN, notamment à cause de son statut de droit américain et du dispositif dit « multi-parties prenantes », qui place les gouvernements en situation marginale dans le processus de décision. Parmi les inquiétudes de la Chine, il y a la possibilité que les domaines chinois soient un jour déconnectés du réseau sous l'influence des Etats-Unis. Toutefois, les ingénieurs chinois n'ont cessé de participer à l'élaboration de normes permettant aux sites Internet chinois d'être connectés au reste du monde (17).

Une autre inquiétude, encore plus tangible, est d'être dépendant des technologies étrangères et donc vulnérable à l'espionnage et au piratage, ainsi qu'aux soubresauts de l'économie mondiale. En 2018, l'équipementier ZTE a été directement menacé quand les Etats-Unis ont interdit à leurs entreprises de lui vendre des composants avant de faire machine arrière – ZTE n'avait pas respecté les termes de précédentes sanctions après avoir vendu ses technologies à l'Iran. L'équipementier Huawei, de son côté, est perçu comme une source de risques en termes de cybersécurité et plusieurs pays, dont les Etats-Unis, l'Australie et le Japon lui ont interdit l'accès aux marchés publics, un enjeu énorme dans le contexte de l'adoption prochaine de la norme 5G pour la téléphonie mobile.

(16) Séverine ARSÈNE, « La gouvernance mondiale d'Internet dans la littérature scientifique chinoise : rééquilibrer un ordre mondial hégémonique ? », *Perspectives chinoises*, 2016/2, pp. 27-38.

(17) Séverine ARSÈNE, « Les noms de domaine d'Internet en Chine : conjuguer contrôle local et connectivité mondiale », *Perspectives chinoises*, 2015/4, pp. 25-36.

L'industrie chinoise du numérique est fortement imbriquée dans l'écosystème industriel mondialisé, d'autant qu'elle peine à atteindre le niveau de sophistication qui lui permettrait de s'affranchir des technologies les plus avancées sur certains produits-clefs, comme les semi-conducteurs. Cela explique les oscillations autour de la stratégie de développement de technologies « indigènes » (18) depuis trois décennies. Dans les années 1990, il s'agissait de procéder à des transferts de technologies en établissant des partenariats avec des sociétés étrangères. Aujourd'hui, l'heure est à nouveau au « techno-nationalisme ». Après avoir publié en 2015 un plan appelé « Made in China 2025 », le Président chinois a réaffirmé en 2018 la nécessité pour la Chine de disposer de technologies chinoises dans les domaines les plus essentiels (19).

Ces mesures illustrent pour partie ce que pourrait recouvrir la notion de souveraineté numérique. Il faut cependant interpréter cet agenda de manière nuancée, notamment parce que la souveraineté prônée par la Chine manque souvent au principe de réciprocité. Ainsi, la Chine soutient activement l'exportation de ses services et technologies, ce qui pose la question de l'application extraterritoriale des normes juridiques et techniques chinoises – de même que le droit américain détermine la manière dont sont conçues les plateformes de réseaux sociaux les plus utilisées dans le monde. Tencent entend développer l'utilisation de la messagerie Wechat et de ses services incorporés à travers le monde, notamment auprès des diasporas chinoises. Or l'application censure les conversations privées, y compris lors des déplacements à l'étranger (20).

De plus, l'internationalisation croissante des sociétés numériques chinoises pose aussi la question de la sécurité de l'information et de l'accès aux données personnelles, comme l'a indiqué le rapport 2018 de Freedom House (21). Par exemple, le Venezuela utilise ZTE pour l'installation de son nouveau système de carte d'identité, qui intègre de nombreuses dimensions de la vie privée des citoyens et conditionne même l'accès à certains services publics. Que le Venezuela adopte cet instrument de gouvernance pose problème en soi. Qu'il choisisse de confier la gestion de ces données sensibles à un prestataire aussi proche du pouvoir chinois soulève une seconde série d'inquiétudes. Le Zimbabwe, de son côté, a signé un contrat avec la société chinoise Cloudwalk pour la fourniture de technologies de vidéosurveillance assorties d'un programme de reconnaissance faciale. En contrepartie, cela permettra à la société chinoise d'améliorer l'efficacité

(18) Yuezhi ZHAO, « China's pursuits of indigenous innovations in information technology developments: hopes, follies and uncertainties », *Chinese Journal of Communication*, vol. III, n°3, 2010, pp. 266-289.

(19) Gabriel WILDAU, « China's Xi Jinping revives Maoist call for 'self-reliance' », *Financial Times*, 13 nov. 2018.

(20) Jason Q. NG *et al.*, « One app, two systems: how WeChat uses one censorship policy in China and another internationally », The Citizen Lab, 30 nov. 2016, disponible à l'adresse [citizenlab.org/2016/11/wechat-china-censorship-one-app-two-systems/](http://citizenlab.org/2016/11/wechat-china-censorship-one-app-two-systems/).

(21) Freedom House, « Freedom on the Net 2018 », oct. 2018, disponible à l'adresse [freedomhouse.org/report/freedom-net/freedom-net-2018](http://freedomhouse.org/report/freedom-net/freedom-net-2018).

de son programme d'intelligence artificielle, en accumulant une base de données de visages africains. Si ce dispositif est mis en place, bien sûr les enjeux en terme de surveillance au Zimbabwe sont énormes.

### *Du soft power au « sharp power »*

Les ambivalences autour de la souveraineté numérique ne concernent pas que les infrastructures. Elles sont notables aussi dans la production et la diffusion de contenus destinés à des publics chinois et étrangers à travers le monde.

Les dirigeants chinois ont été très inspirés par les analyses de Joseph Nye sur la notion de *soft power*. Au cours des dernières décennies, ils ont choisi de dépenser des milliards de dollars dans la modernisation et la montée en puissance des efforts de propagande à l'international (22). Cela concerne tous les domaines (éducation, enseignement du chinois, cinéma, *news*, recrutement de personnalités amies pour le « front uni », *think tanks*, etc.) et cet effort est mené tant par l'Etat central que par les provinces.

Dans le domaine des médias, cela se traduit par la montée en puissance à l'international de grandes chaînes de télévision et de radio, principalement à destination des Chinois de l'étranger, comme CCTV 4 qui diffuse en chinois. A l'été 2018, la Federal Communications Commission des Etats-Unis a entrepris une enquête sur le rachat, par une société chinoise, d'une antenne de diffusion de radio située à la frontière du côté mexicain, dans l'intention apparente de diffuser en chinois à destination d'auditeurs californiens. Des efforts sont également menés pour promouvoir l'image de la Chine dans le monde. Par exemple, le *Quotidien du Peuple* a acheté des pages de publicité et des suppléments dans des titres majeurs de la presse étrangère comme le *Washington Post* et le *New York Times*, ainsi que dans la presse locale aux Etats-Unis. La chaîne CCTV 9, créée en 2000, rebaptisée en 2016 CGTN (China Global Television Network), diffuse en anglais, depuis des bureaux à Pékin, Washington et Nairobi.

Bien sûr, cette stratégie se décline également sur le *web*. Les grands organes de presse, mais aussi certaines administrations chinoises ont une présence sur Twitter et Facebook, malgré le blocage de ces plateformes en Chine. On observe également le début d'une diplomatie publique sur Twitter, que cela soit le fait d'ambassades ou de diplomates à titre individuel (23). Tous ces comptes relaient des éléments de langage généralement très homogènes, le plus souvent en provenance de l'agence de presse Xinhua.

Ces efforts semblent donner des résultats mitigés. En effet, si les sondages d'opinion tels que celui du *think tank* américain Pew semblent montrer en 2018 une meilleure image de la Chine dans certaines régions du

(22) Anne-Marie BRADY, « China's foreign propaganda machine », *Journal of Democracy*, vol. XXVI, n°4, 19 oct. 2015, pp. 51-59.

(23) Zhao HUANG / Wang RUI, « Panda seems like a new 'cat': China's digital and panda diplomacy on Twitter: affective sign, image promotion and permanent Chinese diplomat », Communication au Congrès de l'EUPRERA, Aarhus, 2018.

monde, comme au Kenya et au Nigeria, dans d'autres régions, comme aux Etats-Unis, l'image générale de la Chine s'est détériorée. Il est difficile de savoir si cette image est due à une meilleure communication ou plutôt aux effets des partenariats économiques dans les pays concernés.

En revanche, les efforts chinois pour développer un *soft power* s'avèrent parfois contreproductifs. D'une part, comme le souligne Rogier Creemers (24), ils sont menés sous l'autorité du département de la Propagande du Parti – plutôt que sous celle du ministère des Affaires étrangères –, ce qui rend nécessairement toute stratégie plus conservatrice et donc incapable de produire des contenus véritablement séduisants pour les audiences mondiales. D'autre part, une compréhension trop limitée de la définition du *soft power*, qui ne prend pas en compte sa dimension relationnelle, conduit les porte-parole de la Chine à adopter des discours maladroits vis-à-vis de leurs audiences hors de Chine.

En outre, il est difficile de concilier les facettes domestique et internationale de la stratégie de communication. L'audience chinoise est pétrie de discours patriotiques et les communicants sont promus en fonction de leur conformisme, tandis que les audiences internationales sont diverses et souvent plus habituées à ce que la presse joue un rôle de critique vis-à-vis des pouvoirs établis. Par exemple, en septembre 2018, l'ambassade de Chine en Suède a monté en épingle un incident impliquant une famille de touristes, évacués d'un hôtel par la police à la suite d'un problème de réservation. Compte tenu de l'importance prise par l'incident sur les réseaux sociaux chinois, on peut supposer que les autorités chinoises n'avaient d'autre choix que de porter haut la protestation publique, mais l'argument selon lequel la Suède n'avait pas respecté les « droits de l'homme » de ces touristes a sonné particulièrement faux pour les audiences internationales.

Enfin, les efforts de *soft power* semblent désormais dépassés par l'ampleur prise par une stratégie d'influence plus agressive, une tactique appelée « *sharp power* » (25). Les visas restent une monnaie d'échange pour les titres de presse désireux de poster des journalistes en Chine, même à Hong-Kong, depuis qu'un visa a été refusé à l'éditeur Asie du *Financial Times* en septembre 2018. Le blocage des sites Internet est aussi une mesure courante. Par exemple, le *New York Times* et sa version en chinois ont été complètement bloqués en 2017, après la publication de reportages sur la fortune de l'ancien premier ministre Wen Jiabao. Dans d'autres

(24) Rogier CREEMERS, « Never the twain shall meet? Rethinking China's public diplomacy policy », *Chinese Journal of Communication*, 4 juin 2015, pp. 1-17.

(25) Christopher WALKER / Jessica LUDWIG, « The meaning of sharp power », *Foreign Affairs*, 16 nov. 2017, disponible à l'adresse [www.foreignaffairs.com/articles/china/2017-11-16/meaning-sharp-power](http://www.foreignaffairs.com/articles/china/2017-11-16/meaning-sharp-power).

cas, les sites Internet font l'objet de cyberattaques. De plus, les menaces directes sur les journalistes deviennent de plus en plus fréquentes (26).

La Chine utilise aussi des moyens financiers pour coopter ou pour contraindre différents titres de presse, en rachetant des parts ou en faisant pression sur les annonceurs. C'est un schéma désormais courant à Hong-Kong, où les principaux titres de presse appartiennent à des *tycoons* hongkongais, malaisiens ou chinois. Par exemple, le *South China Morning Post*, qui est le quotidien de référence en anglais à Hong-Kong, appartient depuis 2016 à Alibaba, fondé par le charismatique Jack Ma, dont on a récemment appris qu'il était membre du Parti communiste. Ce rachat permet d'imposer des approches éditoriales spécifiques dans des moments-clefs (27). Déjà, le Mouvement des parapluies avait subi de nombreuses cyberattaques (28).

La pression s'exerce aussi dans le monde de l'édition universitaire. En 2017, il est apparu que l'éditeur Cambridge University Press (CUP) avait reçu des pressions pour supprimer de la version chinoise de son site Internet des articles de la prestigieuse revue *The China Quarterly*. Ayant d'abord cédé, CUP a fait face à un scandale public, ce qui a conduit à une inversion de la décision. En 2018, l'éditeur Springer Nature, lui, a tout simplement obtempéré, sans que les mouvements de protestation ne semblent avoir de prise (29). Ainsi, les logiques commerciales qui ont pénétré le monde universitaire, particulièrement à travers les éditeurs de revues, s'avèrent de sérieux points faibles pour l'indépendance et l'intégrité académiques.

\* \*  
\*

La Chine constitue un modèle relativement unique en termes de contrôle de l'information, tant à l'intérieur de ses frontières qu'en matière d'influence dans le monde. Cela tient sans doute à l'importance des moyens déployés sur les plans technique, industriel et humain, ainsi qu'à l'existence d'une bureaucratie capable de produire des normes (licences, standards de cybersécurité) efficaces pour encadrer l'expression en ligne et des contenus pour la noyer sous une propagande sophistiquée.

Les dirigeants chinois assument désormais ce modèle très ouvertement et entendent l'exporter, au propre comme au figuré. Il s'agit non seulement de créer des opportunités pour les entreprises chinoises de vendre leurs

(26) Sarah COOK, « The long shadow of Chinese censorship: how the Communist Party's media restrictions affect news outlets around the world », Center for International Media Assistance, 22 oct. 2013, disponible à l'adresse [cima.ned.org/sites/default/files/CIMA-China\\_Sarah%20Cook.pdf](http://cima.ned.org/sites/default/files/CIMA-China_Sarah%20Cook.pdf).

(27) Francis L. F. LEE, « Evolution de l'économie politique des médias hongkongais », *Perspectives chinoises*, 2018/3, pp. 9-18.

(28) Lokman TSUI, « The coming colonization of Hong Kong cyberspace: government responses to the use of new technologies by the Umbrella Movement », *Chinese Journal of Communication*, vol. VIII, n°4, 2 oct. 2015, pp. 1-9.

(29) Nicholas LOUBERE / Ivan FRANCESCHIN, « How the Chinese censors highlight fundamental flaws in academic publishing », *Chinoiserie*, 16 oct. 2018, disponible à l'adresse [www.chinoiserie.info/how-chinese-censors-highlight-fundamental-flaws-in-academic-publishing/](http://www.chinoiserie.info/how-chinese-censors-highlight-fundamental-flaws-in-academic-publishing/).

technologies et leur savoir-faire, mais aussi de faire des émules susceptibles de valider et de soutenir dans les instances internationales la position chinoise sur la cybersouveraineté, sur un mode « non aligné ».

Cela ne signifie pas que le modèle chinois puisse être transplanté tel quel. En Chine, ce modèle est le fruit d'un régime politique, d'une économie politique et de normes sociales particulières et l'adoption de telles ou telles mesures ou technologies relève aussi des conditions propres à chaque pays partenaire. Le fait qu'il existe une demande croissante pour un contrôle de l'information inspiré du modèle chinois doit alerter sur l'état de la démocratie dans le monde, mais aussi sur l'anxiété globale vis-à-vis des désordres engendrés par nos échanges numériques – et donc, sur la nécessité d'y apporter des réponses équilibrées et protectrices des droits des individus.

Par ailleurs, il faut noter que, parmi les mesures techniques mises en place en Chine, beaucoup l'ont également été dans des pays démocratiques, y compris en France, notamment dans le cadre de législations antiterroristes (par exemple sur le filtrage des données). Le cas de la Chine doit ici servir à mettre en évidence les possibles usages abusifs de ces technologies, afin de les encadrer et de les limiter par des garde-fous démocratiques.

Dans le contexte du renouveau autoritaire qui marque la présidence de Xi Jinping, le contrôle de l'information ne se limite pas aux frontières de la Chine. Les stratégies d'influence de la Chine, « *soft* » et « *sharp* », s'exercent dans le monde entier, avec une vigueur renouvelée à l'heure des nouvelles technologies.

En gagnant des parts de marché à l'étranger, les sociétés chinoises projettent les normes chinoises au-delà des frontières en termes de censure ; elles étendent la capacité d'influence chinoise dans le monde, en offrant des vitrines pour des contenus conformes à l'idéologie *mainstream* en Chine et elles offrent potentiellement aux autorités chinoises un accès à des données sensibles. On peut voir là une forme d'extraterritorialité qui conduit à réévaluer la validité opérationnelle du concept de cybersouveraineté.

D'un point de vue géopolitique, on peut y voir une réponse à l'hégémonie américaine qui caractérise le *web* mondial et qui est clairement une source de préoccupations pour le gouvernement chinois parmi d'autres. Celui-ci affirme ne pas chercher à remplacer le rôle dominant tenu par les Etats-Unis, mais il entend bien rétablir un meilleur équilibre au profit de la Chine dans un monde multipolaire et préserver son autonomie.

Un scénario, envisagé par le fondateur et ancien PDG de Google Eric Schmidt est que l'Internet mondial finisse par se séparer en deux, les Etats-Unis et la Chine contrôlant chacun l'une de ces parties selon leurs propres normes et technologies. La réalité sera sans doute beaucoup plus compliquée et dispersée. Toutefois, face à cette éventualité, une forme de *Realpolitik*, combinée à l'attraction d'un marché chinois énorme et toujours

en expansion, conduit les dirigeants de Google comme ceux de Facebook – et d'autres – à explorer des services qui puissent répondre aux requêtes particulières de la Chine. Cependant, il se peut que, ce faisant, ils perdent la confiance de leurs utilisateurs ailleurs dans le monde, en montrant que toutes les libertés individuelles sont, pour eux, négociables.

Un enjeu pour la gouvernance de l'Internet dans ce contexte est donc de trouver des moyens d'éviter un nivellement par le bas, notamment en inventant à l'échelle mondiale de nouveaux dispositifs pour favoriser le pluralisme et protéger les données personnelles. Ce n'est pas une tâche facile, tant les enjeux qui concernent la liberté d'expression se trouvent mêlés à d'autres questions politiques capitales comme la politique industrielle, la cybersécurité, la lutte contre le terrorisme, etc. A l'échelle nationale comme internationale, ces différents agendas entrent souvent en collision. Il est essentiel que les arbitrages ne se fassent pas au détriment de la liberté de l'information.